



Syndicat **N**ational **U**itaire des
Instituteurs, **P**rofesseurs d'écoles et **P**EGC

Dijon, le 7 juin 2018



à

Madame la Directrice académique
Direction des services départementaux
de l'éducation nationale de la Côte-d'Or
Site Clémenceau
2G rue Général H. Delaborde
B.P. 81921
21019 DIJON CEDEX

OBJET : Mouvement

Madame la Directrice académique,

Vos services nous ont informés hier mercredi 6 juin du report de la CAPD « phase d'ajustements du mouvement » au lundi 9 juillet 2018.

Nous ne comprenons pas ce report. Alors que la date initiale de cette CAPD, jeudi 5 juillet, veille des vacances scolaires, allait déjà entraîner des difficultés pour la prise de contact et pour les échanges nécessaires à la préparation de la rentrée 2018, vous décidez de traiter des affectations en dehors du calendrier scolaire.

Cette situation inacceptable se répète chaque année, mettant dans la difficulté les enseignants et les équipes des écoles. Chaque année vous nous promettez une amélioration du calendrier des opérations du mouvement, chaque année notre département est l'exception académique avec la fin des opérations du mouvement pendant les vacances scolaires.

Nous vous demandons solennellement de réinscrire la CAPD ajustements dans la dernière semaine du calendrier scolaire officiel.

Nous vous remercions par avance et nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice académique, l'expression de nos salutations respectueuses.



**SECTION
DE LA
CÔTE-D'OR**

45 rue Parmentier
21000 DIJON
t 03.80.73.57.17
mèl : snu21@snuipp.fr

Olga JACQUES

Co-secrétaire départementale du SNUipp-FSU 21